



La petite ville de Tudèle (Tudéla) en Espagne, ville natale d'Abraham ibn Ezra et d'autres grands maîtres du judaïsme.

Glose d'Abraham ibn Ezra (1089 – 1164)

L'interdiction de l'adultère

L'adultère comme l'inceste est un interdit majeur selon la Torah et aucune raison ne justifie une telle union, comme le souligne l'exégète Abraham ibn Ezra.

ויקרא פרק יח

(כ) ואל אשת עמיתך לא תתן שכבתך לזרע לטמאה בה:

אבן עזרא

(כ) ואל אשת עמיתך ... וידענו כי המשגל נחלק לג' חלקים. האחד לפריה ורביה בלא תאוה, והשני להקל מלאות הגוף, והשלישי לתאוה הנמשלת לתאות הבהמה. ואחר שאמר הכתוב לזרע, שטעמו אפילו לזרע, הנה היא אסורה אסור חמור. ומזרעך לא תתן (פסוק כא) - הבא אחריו לעד. והוסיף לטמאה בה. כי לא ינקה כל הנוגע בה, והוא טמא לעולם.

Lévitique chapitre 18

20- Ne t'unis point charnellement avec la femme de ton prochain : tu te souillerais par elle.

Ibn Ezra (1089 – 1164)

Vers la femme de ton prochain: on peut diviser l'union intime en trois aspects : 1) pour la reproduction, mais sans le plaisir, 2) pour alléger les tensions [dans certaines versions : les humeurs] du corps, 3) pour le plaisir dans un aspect instinctif comparable à la conduite animale. Et puisque le verset dit (littéralement) "tu ne te coucheras pas pour donner ta semence", c'est-à-dire "même pour donner ta semence" (selon le cas 1, et à plus forte raison pour la raison 2 ou 3), elle sera totalement interdite. Et le verset suivant ("ne donne pas de ta semence au dieu Molokh") vient en appui (pour dire qu'il s'agit d'une union en vue d'avoir des enfants). Et le verset ajoute "tu te souillerais par elle", car il ne sera pas innocenté celui qui s'approche de la femme de son prochain, et il restera impur pour toujours.